

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-54/2022**

Objet : Organisation du marché de Noël.

L'an deux mil vingt-deux et le vingt trois novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : GARO Carine – ANGE Josianne – VANDECASTEELE Corinne.

Absents :

Procuration : GARO Carine à ROBIN Christelle – ANGE Josianne à BANC Jean-Pierre – VANDECASTEELE Corinne à SALATA Philippe.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ♦ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ♦ Vu la proposition de la commission économique en lien avec les commerçants de Clérieux,

Considérant l'intérêt de proposer des animations autour du thème de Noël aux habitants, la volonté de soutenir l'implication des habitants et leur participation ainsi que le souhait de valoriser le savoir-faire des créateurs et des artisans locaux.

Considérant que le marché de Noël sera proposé le 10 décembre 2022 dans le centre du village avec des exposants, des commerçants et un manège.

Considérant qu'un arrêté du Maire organise l'occupation du domaine public, la circulation et le stationnement accompagné de la liste des exposants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'organisation du marché de Noël le 10 décembre 2022.

AUTORISE le Maire à effectuer les diligences nécessaires à la mise en place de ce projet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 28 novembre 2022

Le Maire
Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK

